



Réunion Coordination 13 août 2025



Ordre du jour

- 1. Actualités depuis le 29 juillet**
- 2. Courrier au GT ARMAND/GREMILLET**
- 3. Rappel objectifs réunions régionales /Inscription /Diffusion**
- 4. Questionnaire Connaissance des 16 EnR**
- 5. Base 54GW**
- 6. Autres**



Informations clé depuis le 29 juillet

- 1. Révélation par la CRE de l'explosion des CSPE (+115% pour l'éolien et le solaire entre 2025 réactualisé et 2024 à cause des prix bas et de l'effacement)**
- 2. Rapport RTE S1 2025 fin juillet**
- 3. Psychodrame du 1er août avec la « non-sortie » du décret PPE3**
- 4. CP Eolien en mer**
- 5. Lettres aux élus du littoral (diffusion le 6 août dans Transitions&Energie)**
- 6. Courrier pour Gremillet/Armand Constats et propositions pour la PPL et la PPE3**
- 7. GT Révision Futurs énergétiques à partir du 19 septembre – RTE-CONCERTE**
- 8. Débat public CNDP sur le SDDR RTE à partir du 4 septembre**



Pourquoi un courrier au député ARMAND et au sénateur GREMILLET ?

- ▶ Groupe de travail mis en place par le Premier Ministre mi-avril 2025 pour faire le point des études/données manquantes pour un projet de loi de Programmation Energie avec rapport prévu fin août (à confirmer)
- ▶ Echanges réguliers de RETM/ETNEF avec Antoine ARMAND depuis juillet 2023
- ▶ Echanges récents et nombreux avec Daniel GREMILLET depuis avril 2025
- ▶ Enjeu de la PPL à partir du 15 septembre à l'AN et CMP mi-octobre
- ▶ Mêmes messages transmis durant les réunions régionales à partir du 30 août vers les élus, députés et sénateurs des Régions
- ▶ Prochain point d'étape de coordination le 4 septembre 20h30
- ▶ Communication le 8 septembre vers tous les députés et sénateurs avec bilan des réunions régionales



Courrier ARMAND GREMILLET

Constats

- ▶ **Surproduction énergétique en France**
- ▶ **Prix spot français le plus bas de toute l'Europe**
- ▶ **Subventions massives aux promoteurs éoliens et solaire**
- ▶ **Explosion du prix de l'électricité en 15 ans**
- ▶ **Saccage des territoires et inutilité de l'éolien terrestre**
- ▶ **Développement démesuré de l'éolien en mer en France**
- ▶ **Développement démesuré des champs agrivoltaïques**
- ▶ **Décisions d'implantation des énergies électriques intermittentes contre l'avis des territoires**
- ▶ **Déséquilibres territoriaux production/consommation**
- ▶ **Décalage entre les prévisions de la PPE3 et de la petite loi avec les attentes et proposition des territoires**
- ▶ **Absence d'écoute du ministère de l'Énergie, du Ministère de l'Écologie, de RTE, de la CRE et de la DGEC**
- ▶ **Sous-développement des énergies thermiques renouvelables**
- ▶ **Pas d'évaluation socio-économique des différents scénarios de mix énergétique et de justification de l'opportunité des EEI**



Courrier ARMAND GREMILLET

Propositions

- 1. Faire une évaluation socio-économique avec prise en compte des externalités - Article 4 petite loi**
- 2. Rééquilibrer la production énergétique territoriale grâce aux EnR thermiques**
- 3. Arrêter les subventions aux énergies électriques intermittentes(EEI)**
- 4. Modérer significativement la capacité installée des énergies électriques intermittentes**
- 5. Développer les énergies thermiques renouvelables en lien étroit avec les territoires**
- 6. Lancer une commande publique sur les EnR thermiques à l'échelle départementale**
- 7. Créer un guichet unique pour les EnR thermiques au sein des syndicats départementaux de l'énergie**



Courrier ARMAND GREMILLET

Recommandations PPL

1. Si la proposition légitime et justifiée de moratoire des Energies électriques intermittentes présente des inconvénients politiques significatifs actés le 24 juin à l'Assemblée nationale, nous souhaitons que la Proposition de loi portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie puisse, avec les règles de l'entonnoir, acter les principales adaptations suivantes (voir détail des explications et justifications en Annexe2):
2. *Article 4 : Introduire l'étude d'impact pour optimiser dans la durée les coûts de réseau, élément central d'une politique énergétique (donnée nécessaire pour le débat public SDDR qui débute le 4 septembre 2025)*
3. *Limiter à 160/170 TWh les énergies renouvelables électriques en 2030 (+10 à 30TWh par rapport à 2024 qui est très au-delà des besoins prévisibles avec la surcapacité constatée, augmentant de façon modérée le montant des CSPE)*
4. *Abroger comme pour l'éolien en mer (4° ter) l'article 4 quater qui a généré une déferlante de projets solaires au sol non agrivoltaïques et agrivoltaïque qui doit relever de la PPE et non de la loi vu les impacts sur le système électrique*



Courrier ARMAND GREMILLET

Recommandations PPE

- ▶ **Disposer au préalable des résultats de l'étude d'impact de comparaison des différents mix énergétiques ; suite du communiqué Presse(Echos/Figaro) du 8 juillet**
- ▶ **Evaluer de façon réaliste les besoins de consommation ainsi que les impacts financiers des contrats d'EEI en cours**
- ▶ **Confirmer le ralentissement significatif des EEI et des valeurs maximum pour le réseau (caper à 100 TWh en 2035, puis réduction à 50 TWh (principalement solaire en autoconsommation collective en 2050) pour protéger le réseau de transport et de distribution de l'électricité et réacteurs nucléaires)**
- ▶ **Mettre en œuvre de façon structurée, volet absent à ce jour, des EnR thermiques suivant les attentes des territoires**



Objectifs réunions régionales

1. Amorcer la structuration CODEP dans les départements (Elections municipales)
2. Faire passer le message Etudes d'impact et moratoire lors de la séquence parlementaire du 22 septembre au 15 octobre
3. Avoir une parole locale lors du futur débat public SDDR RTE et reprise futurs énergétiques 2050

► METHODE

1. Partir de 2 sujets-clés :
 - a) **Le prix de l'électricité**
 - b) **Les 16 énergies renouvelables et pas uniquement éolien et solaire**
2. Associer les représentants de la société civile : les CESER
3. Faire venir des experts nationaux , des élus locaux référents et des responsables EnR thermiques... des tiers de confiance
4. Viser 30% d'élus et 15% d'agriculteurs



Déroulé type réunions régionales

- ▶ **Ouverture par un élu de la ville ou du département**
- ▶ **Constats et propositions transmises au GT ARMAND/GREMILLET**
- ▶ **Experts coût électricité**
- ▶ **Experts EnR thermiques**
- ▶ **Impacts patrimoine, environnement, santé publique, démocratie...**
- ▶ **Conclusion demande étude d'impact**



Communication réunion

- 1. Support CLAI pour presse locale et nationale (à partir du 18/08)**
 - 2. Support CLAI pour intervenants**
 - 3. Utiliser les pétitions pour informer**
 - ◆ **Sur les réunions régionales**
 - ◆ **Le questionnaire**
 - ◆ **La base 54 GW**
-
- ▶ **Prochaine réunion 13 août 20h30 (National) Envoi fait à 36 000 maires par VdM**
 - ▶ **Prochaine réunion finalisation intervention 28 ou 29 août 9h00**



Liens inscription réunions régionales

- 1. Châlons en Champagne (51) - 30 août 18h00 Amphi Pelloutier (Mairie de Châlons)**
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSda8j9Dw1yn3tldT7L-06hDwy2rAME_05ms4giVO-BB1vPUZQ/viewform?usp=dialog
- 2. Vannes (56) - 2 septembre 18h00 Conseil départemental 56**
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfHDuuffbU0j69_7VakPvPrzCaaSJdK8maLrTWZHpSmTkDzcA/viewform?usp=header
- 3. Meaux (77) - 6 septembre 18h00 Mairie de Meaux (salle à confirmer)**
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdbTahzNEYiXrxYrnzUf0OZoqGvkZzKOCmg4OBA1US7oCR-mg/viewform?usp=header>
- 4. Amiens (80) - 8 septembre 18h00 (Chambre d'agriculture 80)**
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdOXb-vglvFmrN3sZRYWzLfNHdQnl7pahHGJJr3yThVTiacJQ/viewform?usp=header>



Base54 GW projets déjà dans les territoires (Source ODRE)

- ▶ **Un outil stratégique pour mener la discussion avec les préfets à partir du 15 octobre**
- ▶ **Plus d'information sur les projets au début du cycle (2 à 3 ans avant le début de l'instruction) *non dispo chez les DREAL***
- ▶ **Rôle-clé des associations pour identifier (souvent avec les élus) les premières approches des promoteurs**
- ▶ **Hiérarchisation dans le temps de l'avancement de la procédure (plus facile à bloquer au début qu'après une autorisation du préfet)**

Projet en développement au 31/12/2024				Source ODRE	
	Eolien Terrestre	Eolien en mer	Photovoltaïque		
Auvergne Rhône-Alpes	0,4		2,5	2,9	5,4%
Bourgogne Franche-Comté	1,4		3,0	4,4	8,1%
Bretagne	0,5	2,2	0,7	3,4	6,3%
Centre Val de Loire	1,0		3,1	4,1	7,6%
Corse				0,0	0,0%
Grand Est	3,0		2,0	5,0	9,2%
Hauts de France	2,0	0,6	1,5	4,1	7,6%
Normandie	0,6	3,5	0,7	4,8	8,9%
Nouvelle-Aquitaine	2,7	2,0	10,7	15,4	28,5%
Occitanie	0,7	1,4	3,5	5,6	10,4%
Pays de Loire	0,4	0,5	1,5	2,4	4,4%
Provence Côte d'Azur			1,4	1,4	2,6%
Ile de France			0,6	0,6	1,1%
Total	54,1	12,7	10,2	31,2	
		23,5%	18,9%	57,7%	

Lien vers la base 54 GW

[Renseignez les caractéristiques simples et avancement des projets EEI de votre territoire pour échange avec les préfets](#)



Un questionnaire pour sensibiliser l'opinion 16 ENR produites en France

1. **Hydraulique**
2. **Biomasse (Bois énergie)**
3. **Biogaz** (Biométhane, pyrogazéification, gazéification hydrothermale)
4. **Biocarburant**
5. **E-carburant**
6. **Eolien terrestre non pilotable**
7. **Eolien offshore non pilotable**
8. **Géothermie de surface** (sondes géothermiques PAC O/O)
9. **Géothermie profonde** (aquifères)
10. **Pompes à chaleur R/R** (remplacement radiateurs électriques)
11. **Pompes à chaleur R/O** (remplacement chaudière gaz ou fuel)
12. **Chaleur renouvelable et de récupération**
13. **Solaire thermique**
14. **Champ solaire en zone agricole non pilotable**
15. **Photovoltaïque individuel (petite toiture) – non pilotable**
16. **Photovoltaïque consommation collective (grande toiture)**



Connaissez-vous les énergies renouvelables?

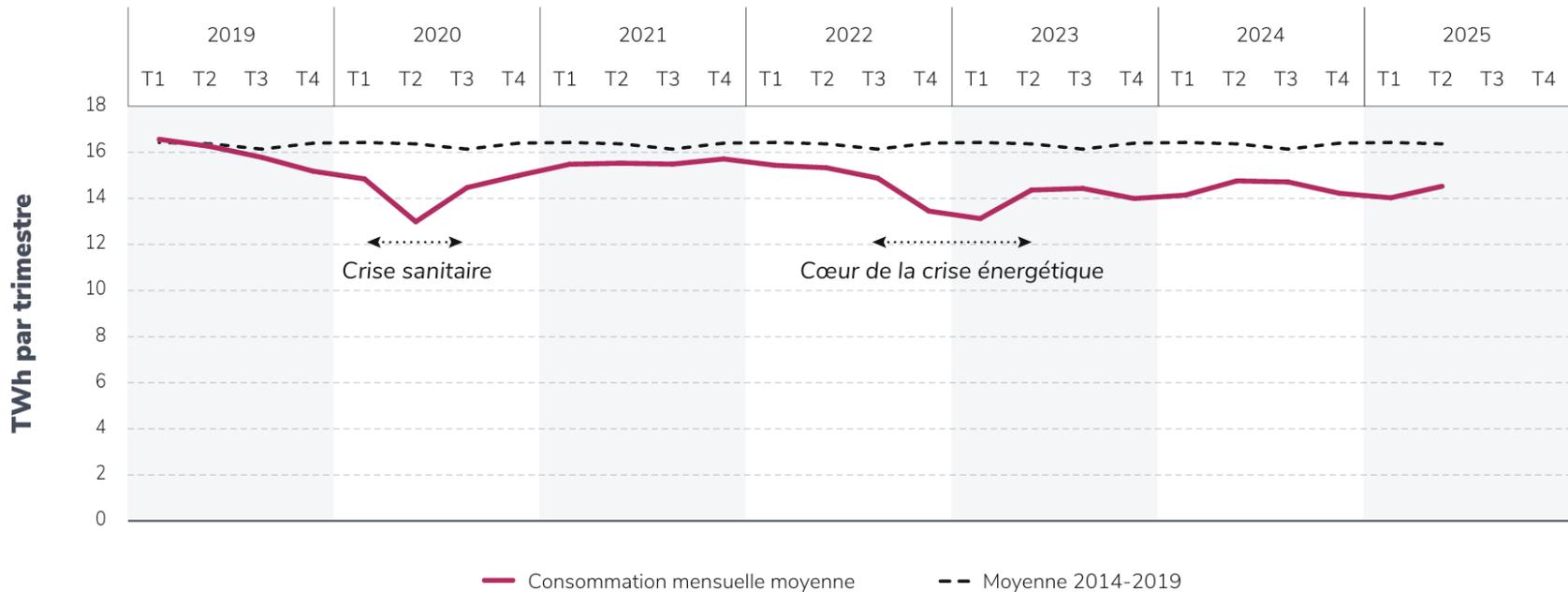
Mise à jour au 10 août du questionnaire suite demandes du 29 juillet

- 1. Page d'introduction définition/Caractéristiques des EnR**
 - 2. Simplification et réduction du nombre de questions sur l'impact des EnR**
 - 3. Questions sur les EnR dans votre territoire**
 - 4. Question sur les mesures de réduction du prix de l'électricité**
 - 5. Question sur les mesures pour accélérer le développement des EnR thermiques**
 - 6. Question ouverte sur les propositions et demandes de relais vers décideurs**
- **Nouveau lien [Testez vos connaissances sur les énergies renouvelables](#)**

Un outil pédagogique à partager avec vos adhérents, les habitants, le élu, et la presse...

Rapport RTE S1 2025 - Stagnation consommation électrique industrielle

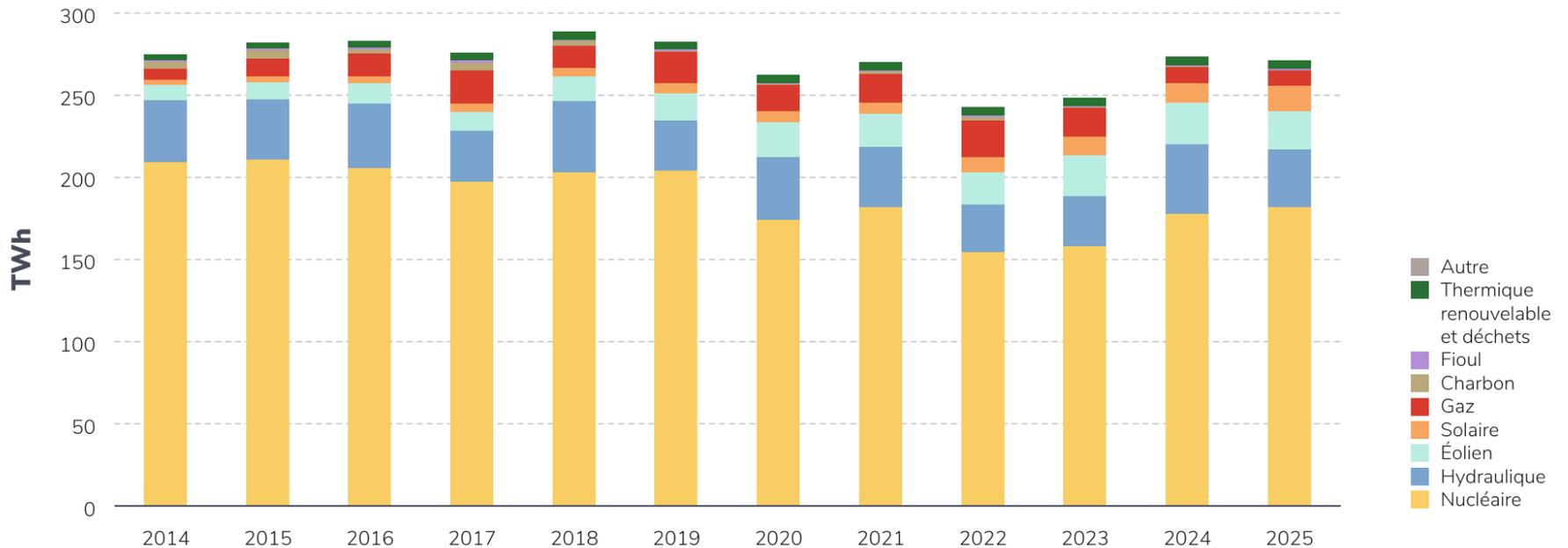
Figure 2 - Évolution trimestrielle de la consommation des grands consommateurs d'électricité raccordés au réseau de RTE, entre 2020 et 2025



Rapport RTE S1 2025 - Production

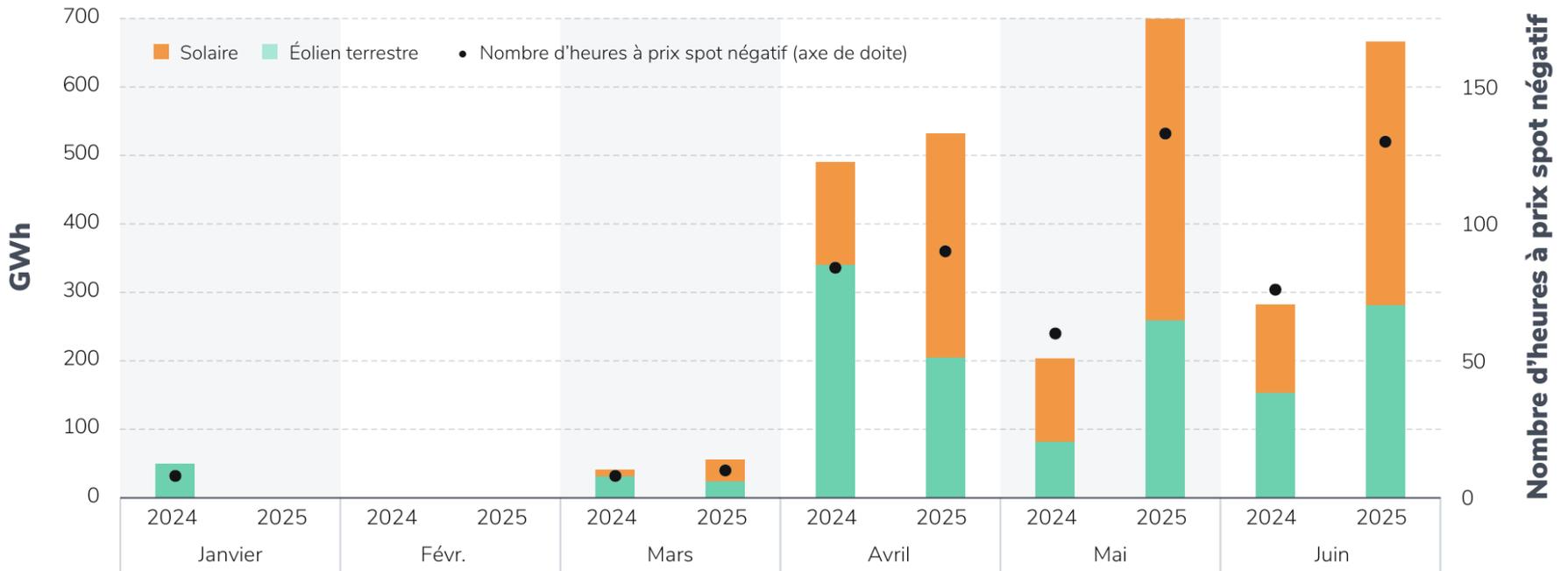
Baisse éolien/Augmentation solaire

Figure 3 - Production d'électricité en France par filière, au cours du premier semestre, entre 2014 et 2025



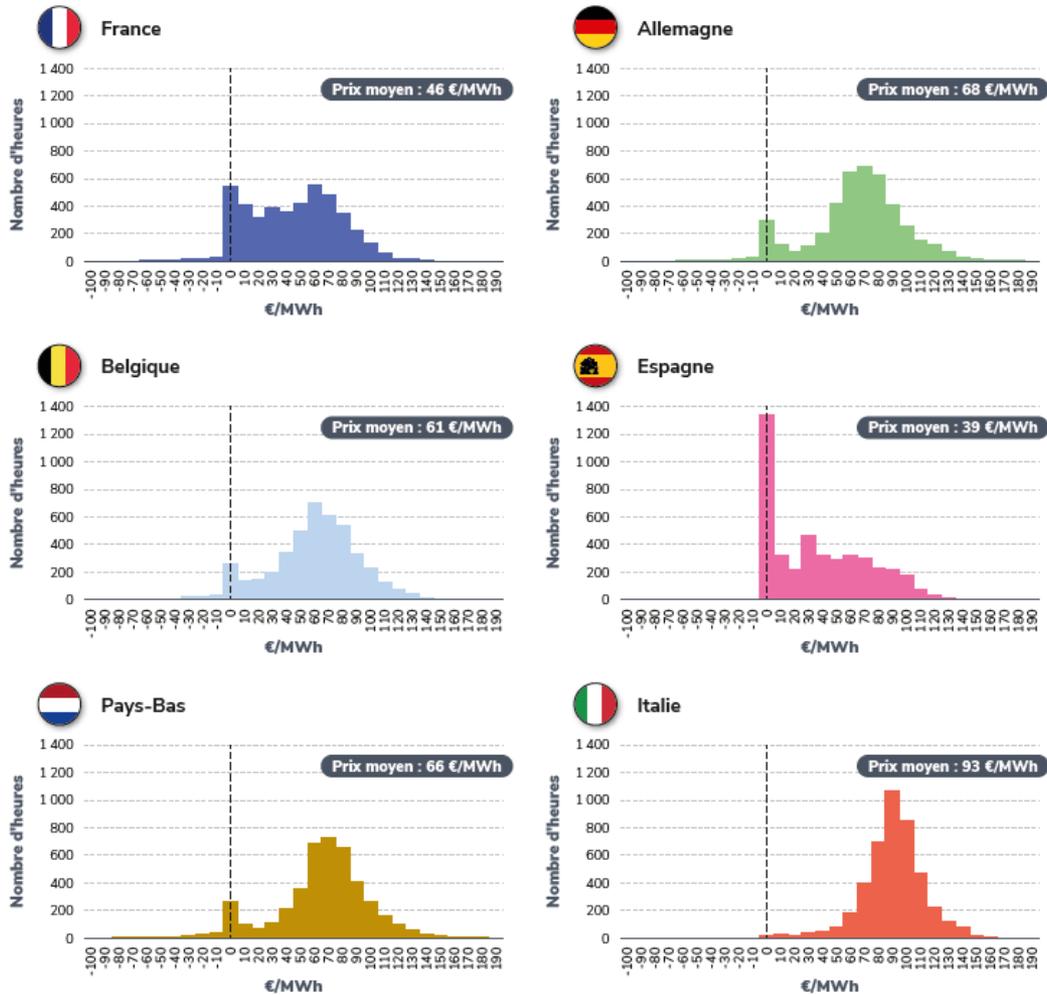
Rapport RTE S1 2025 - Augmentation volume écrêtement éolien et solaire

Figure 19 - Volumes EnR (éolien et solaire) écrêtés par mois en situation de prix spot négatifs, au premier semestre 2024 et 2025
 Estimations RTE. Données provisoires pour juin 2025.



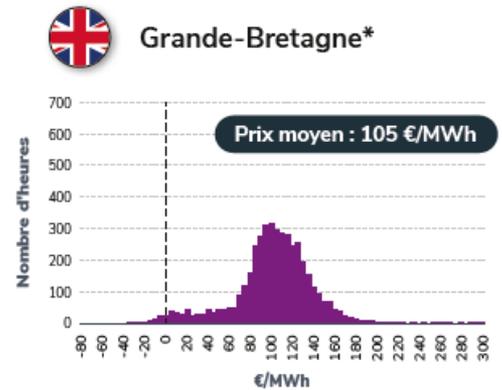
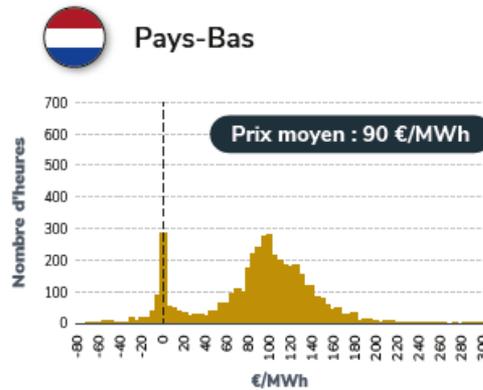
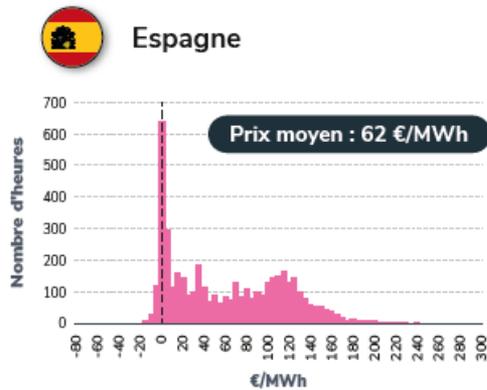
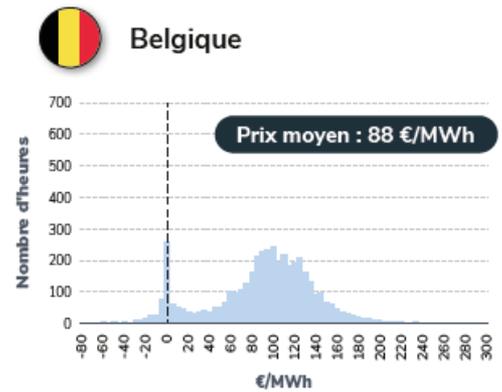
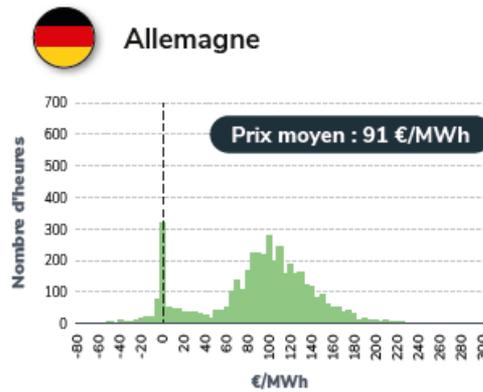
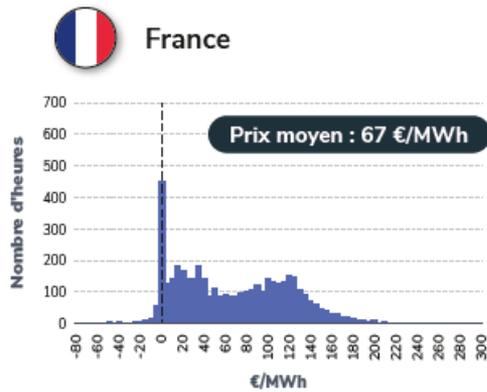
Prix négatifs S1 2024

Figure 4 : Distribution des prix spot pour différents pays européens au cours du premier semestre 2024



Prix négatifs S1 2025

Figure 15 - Distribution des prix spot horaires pour différents pays européens au premier semestre 2025
(la barre correspondant au prix 0 €/MWh indique le nombre d'heures où le prix était compris entre -2,5 et 2,5 €/MWh, etc.)



* Le prix affiché ne concerne pas l'Irlande du Nord, qui fait partie d'une zone de marché différente, avec la république d'Irlande.
Sont affichés les prix compris entre -80 et 300 €/MWh

Sources : EPEX, OMIE

Révision Futurs énergétiques 2050

1. Processus engagé par RTE le 17 juillet jusque fin 2026 avec 3 niveaux de concertation

1. Concertation des parties prenantes
2. Comité de suivi parlementaire (9 députés et 9 sénateurs désignés par les Pdt de l'AN et du Sénat)
3. Conseil scientifique (experts reconnus climat, économie, aménagement territoire)

2. Calendrier

- | | |
|---|-------------------|
| 1. Cadrage de l'étude | T3-T4 2025 |
| 2. GT techniques (mensuel) | T3 2025 – T2 2026 |
| 3. Simulation et analyses | T12026-T32026 |
| 4. Publication rapport | T4 2026 |
| 5. Concertation publique N°1 (cadrage) | T4 2025 – T1 2026 |
| 6. Concertation publique N°2 (1 ^{ers} enseignements) | T2 2026-T3 2026 |

3. Scénarios de consommation électrique en 2050

- | | |
|--|--------------|
| 1. Sortie fossiles – Forte évolution mode de vie | 550/700 Twh |
| 2. Sortie fossiles – sans révolution mode de vie | 700/1000 Twh |
| 3. Sortie fossiles – croissance éco forte | 900/1050 Twh |

4. 5 trajectoires de production

1. 2 Trajectoires sans nouveau nucléaire (100% EnR en 2050/Prolongation nucléaire existant)
2. Relance nucléaire 8 EPR2 / Développement EnR
3. Relance nucléaire 14 EPR2+SMR en 2050 / Développement EnR
4. Relance massive nucléaire et arrêt développement éolien et solaire (equiv. Scénario CEREME)



Révision Futurs énergétiques 2050

Comité de suivi parlementaire de réactualisation Futurs énergétiques 2050

Assemblée Nationale (AN)				Sénat				
Nom	Parti	Départ	Région	Nom	Parti	Départ	Région	
Aurelie Trouve	LFI	93	IDF	Dominique Estrossi Sassor	REP	6	PACA	
Sandrine Lefeur	EPR	29	Bretagne	Jean-François Longeot	UC	25	BFC	
Antoine Armand	EPR	74	AURA	Vincent Dela haye	UC	91	IDF	
David Amiel	EPR	75	IDF	Fabien Gay	PC	93	IDF	
Alma Dufour	LFI	76	Normandie	Daniel Gremillert	REP	88	GE	Agriculteur
Jean-Luc Fugit	EPR	69	AURA	Nadège Havet	RDPI	29	Bretagne	
Julie Larnoes	Verts	44	PDL	Christine Lagarde	REP	92	IDF	
Raphael Schellenberger	Non in.	67	GE	Vincent Louault	Horizo	37	CVL	Agriculteur
Jean Philippe Tanguy	RN	80	HDF	Franck Montauge	PS	32	Occitanie	Ingénieur
IDF	5	sureprésentée						
Nouvelle Aquitai	0							
Bretagne	2	2 du 29						
GE		pas de la partie Ouest GE						
LR	0	à l'AN						
RN	1	sous-représenté						
HDF et GE sous représentées car 50% de l'éolien								
Pro Energie électrique intermittente								
Stop Energie électrique intermittentes								



54 GW de projets dans le « tuyau » à identifier et stopper

- Identifier les projets dans **les 4** catégories éolien terrestre/ Repowering/éolien maritime / champs solaires
- Les mettre dans la base avec le lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdp8j9tuwr9Ofo35YLjXm_HRMnmi7K-BAgcXrayspv0Hx4-jA/viewform?usp=dialog
- Préparer les arguments de moratoire pour les préfets

Projet en développement au 31/12/2024					Source ODRE	
		Eolien Terrestre	Eolien en mer	Photovoltaïque		
Auvergne Rhône-Alpes		0,4		2,5	2,9	5,4%
Bourgogne Franche-Comté		1,4		3,0	4,4	8,1%
Bretagne		0,5	2,2	0,7	3,4	6,3%
Centre Val de Loire		1,0		3,1	4,1	7,6%
Corse					0,0	0,0%
Grand Est		3,0		2,0	5,0	9,2%
Hauts de France		2,0	0,6	1,5	4,1	7,6%
Normandie		0,6	3,5	0,7	4,8	8,9%
Nouvelle-Aquitaine		2,7	2,0	10,7	15,4	28,5%
Occitanie		0,7	1,4	3,5	5,6	10,4%
Pays de Loire		0,4	0,5	1,5	2,4	4,4%
Provence Côte d'Azur				1,4	1,4	2,6%
Ile de France				0,6	0,6	1,1%
Total	54,1	12,7	10,2	31,2		
		23,5%	18,9%	57,7%		



Avancement base 54 GW - Arguments pour préfets et présidents CD

1. 89 projets renseignés au 21 juillet (12,3% des puissances, mais 6,5% des projets terrestres)
2. 65 photovoltaïque/23 Eolien terrestre/1 éolien en mer
3. Total : 6671 MW 2,14 GW/0,54 GW/4 GW
4. Projet moyen PV : 32,8 MWc
5. Projet moyen éolien : 23,3 MW
6. Arguments d'intérêt public pour préfet et présidents CD
 - 54 GW non conforme aux votes du Parlement (Sénat comme AN : maxi 200 TWh en 2030, voire moins)
 - Motifs moratoires
 - Inutilité face à la surproduction (rapport RTE/Position EDF juillet 2025)
 - Artificialisation des sols
 - Préservation des fonctions de production agricole sur les terres de grande culture
 - Protection des patrimoines
 - Défendre bien public et intérêt collectif versus intérêt individuel et intérêt financier des promoteurs



Objectifs et lancement du questionnaire « Connaissez-vous toutes les ENR ? »

1. Faire connaître toutes les énergies renouvelables et pas uniquement éolien/solaire
2. Lien : <https://forms.gle/vL6k3WJb5AKprH2X8>
3. Approfondissement pour les maires et les habitants de la réflexion ZADER
4. Stopper la doxa éolien/solaire du gouvernement
5. Préparer les bases de l'étude d'impact avec enjeux qualitatifs
6. Première communication lors de la conférence de presse du 16 septembre
7. Document de contribution pour l'étude d'impact socio-économique

Donc importance d'une diffusion massive et rapide pour garantir

1. Représentativité territoriale
2. Diffuser les résultats et propositions à partir de mi-octobre



Les réunions publiques régionales avant le débat à l'Assemblée nationale

1. Une mobilisation nationale dans la continuité du 19 octobre et du 24 mai
2. Une mobilisation des parties prenantes (Elus, agriculteurs) avec des tiers de confiance
3. Un amorçage des CODEP à l'échelle régionale
4. Un ordre du jour (100 à 120')
 1. Ouverture (Maire / Pdt CD) 10'
 2. Retour questionnaire / Films pour illustrer 10' + 2 fois 5'
 3. TR1 : Comment la région X peut contribuer à faire baisser le coût de l'électricité ? 20' + Q/R
 4. TR2 : Comment les énergies renouvelables peuvent contribuer à la transition énergétique et au développement équilibré de la Région X? 20' + Q/R
 5. Slido questionnaire et prochaines étapes dans la Région 15'
 6. Conclusions 5'
5. Un message clair pour le débat à l'Assemblée nationale des 22 et 23 septembre
6. Les dates actées/*envisagées*
 - 30 août 18h00 Chalons en Champagne (Grand Est)
 - 2 septembre 18h00 Vannes (Bretagne)
 - 6 septembre 18h00 Meaux (IDF)
 - 8 septembre 18h00 Amiens (Hauts de France)
 - 9-18 septembre Pays de Loire /CVL/Normandie/BFC/ Aura/Nouvelle Aquitaine/Occitanie/Sud



Préparations et premières invitations réunions régionales Août/septembre 2025

Tableau Réunion régionales										
Région	Ville	Jour	Heure	Salle	Nb Place	Envoi invitati	Relance	Annonce pres	Via pétitions	Asso invitante
Grand Est	Chalons	30-août	18 h-20h	Amphi Pelloutier	270	27-juil	18-août	16-août		4 EEDAM/ECEP51/Courville Patrimoine/
Bretagne	Vannes	02-sept	18h-20h	Palais des Arts Salle 112	115	29-juil	18-août	16-août		5 ASGR/Gerveur/PIEBIE M/NEMO/Gardez les Cap/13 vents / Pludeolienne
Hauts de France	Amiens	08-sept	18h-20h	Chambagri	nd	30-juil	18-août	16-août		4 EEDAM/Stop éolien HDF/Asur/Sites&Monuments
Ile de France	Meaux	06-sept	18h	Mairie	nd		18-août	16-août		3 EEDAM/Asso Montargis/Poligny/..
Pays de Loire	Nantes									
Centre Val de Loire	Orleans									
AURA	Clermont-Ferrand									
PACA										
BFC										
Nouvelle-Aquitaine										
Occitanie										
Normandie										



départementaux de l'Énergie : OBJECTIFS

- **Bloquer les 54 GW de projets** (éolien terrestre, éolien maritime, PV sur champs agricoles) en cours de préparation et d'instruction (voir note jointe) dans toutes les Régions françaises
- Proposer à l'échelle départementale les **alternatives renouvelables aux énergies électriques intermittentes**
- **Convaincre les agriculteurs de ne plus signer de baux emphytéotiques**
- **Convaincre les maires de ne plus signer de conventions de servitude**
- **Préparer les conditions de mise en œuvre des énergies renouvelables non électriques** avec les élus et les syndicats départementaux de l'énergie



Propositions Comités départementaux de l'Énergie : METHODE

- Associer de façon étroite les agriculteurs et les élus à la démarche
- Diffuser les informations sur les vérités cachées des Energies électriques intermittentes
- Création d'une base de données dans chaque département des 54 GW pour établir les raisons et conditions de leur suspension (voir en complément et en parallèle type approche globale pour l'éolien offshore)
- Diffuser les fiches établies dans chaque département sur les énergies renouvelables pilotables
- Informer de façon large et collective à l'échelle des circonscriptions dès fin août 2025
- Faire intervenir des tiers de confiance et des acteurs reconnus qui mobiliseront à l'échelle locale (Députés, sénateurs, Pdt département, Région, syndicaliste, organismes consulaires, acteurs économiques, scientifiques, professeurs d'université,)
- Cibles : Journées du Patrimoine du 20/21 septembre, Débat PPL à l'Assemblée nationale fin septembre / Elections municipales
- Première série de réunion en septembre dans les 12 régions concernées : Hauts de France, Normandie, Ile de France, Centre, Bretagne, Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Sud, AURA, BFC, Grand Est avec annonce des dates entre le 15 juillet et le 29 juillet (save the date).



Les réunions publiques d'ici les élections municipales

1. Une stratégie à définir après le vote de l'AN et de la CMP mi-octobre 2025 (Etude d'impact / Décret PPE3)
2. Utiliser le retour d'expérience des réunions régionales de septembre 2025
3. Une méthode pour communiquer et faire partager (au-delà du cercle des associations) les vérités cachées et les motifs des moratoires
4. Travail de fond localement auprès des députés et sénateurs qui sont pour certains partis encore très ignorants (*commentaire toujours d'actualité d'Yves Brechet le 28 novembre 2022*) des réalités énergétiques, économiques, sociales et environnementales des EnRi
5. Nombre limité de spécialistes de l'énergie au sein des 2 Assemblées
6. Une stratégie à définir par département pour atteindre les 5 objectifs des CODEP

Impacts et risques des Energies renouvelables

Résultats réunions de consensus (Automne 2022)



ÉEDAM

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l'AINSE et la MARNE

Les vraies énergies
vertes pour les
différents usages



ÉEDAM
ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l'AINSE et la MARNE

Chaleur
47%

- Pompes à chaleur
- Géothermie
- Panneaux thermiques
- Biomasse/Pellets
- Méthanisation
- Recuper. Chaleur fatale
- Réseaux de chaleur

Mobilité
31%

- Biocarburant
- Biogaz
- Electricite/Batterie
- Hydrogène

Electricité
22%

- Hydraulique
- STEP
- PV Toiture
- PV plein champ (actuel)
- PV Plein champ (stock)
- Eolien marin(actuel)
- Eolien marin(stock)
- Eolien terrestre(actuel)
- Eolien terrestre(stock)

	RESEAU	TERRITOIRE	CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	DECARBON	EFFICACITE ENERGIE/ECONOMIE	INDICATEURS
	Impact réseau électrique Coûts de raccordement Autoconsommation Consommation espace/Kwh produit	Valorisation Territoire/Bâti existant Impact Economie Agriculture/Pêche Impact economie territoire Effet réindustrialisation Souveraineté énergétique	Impact Patrimoine Impact biodiversité Impact Avifaune Impact paysage Impact santé	Décarbonation Economie circulaire/Matériaux/Déchets Economie énergie fossile	Durabilité Investissement Diminue Capex Diminue Opex Réduit pointe GWElec	Coût complet/Kwh produit Réduct. Conso électricité Total sans stockage EnRI Total avec stockage EnRI
Pompes à chaleur	0	0	0	0	2	2
Géothermie	0	0	0	0	0	0
Panneaux thermiques	0	0	0	0	2	2
Biomasse/Pellets	0	0	0	0	5	5
Méthanisation	0	0	0	0	5	5
Recuper. Chaleur fatale	0	0	0	0	1	1
Réseaux de chaleur	0	0	0	0	0	0
Biocarburant	0	0	0	0	6	6
Biogaz	0	0	0	0	6	6
Electricite/Batterie	0	0	0	0	8	8
Hydrogène	0	0	0	0	8	8
Hydraulique	0	0	0	0	2	2
STEP	0	0	0	0	2	2
PV Toiture	0	0	0	0	4	4
PV plein champ (actuel)	2	2	2	2	26	26
PV Plein champ (stock)	0	0	0	0	20	20
Eolien marin(actuel)	2	2	2	2	36	36
Eolien marin(stock)	0	0	0	0	26	26
Eolien terrestre(actuel)	2	2	2	2	37	37
Eolien terrestre(stock)	0	0	0	0	29	29

Impacts

Bon	0
Moyen	1
Mauvais	2
Neutre	0



Conférence de clôture Hypothèses calcul cible 2050

Synthèse Estimation 40 départements et extrapolation France

	<i>Surface (ha)</i>	<i>Population</i>	<i>Geothermie</i>	<i>PV Hangars</i>	<i>Methanis^{on}</i>
Total France	54 394 000	67 970 000	TWh	TWh	TWh
Calcul* 40 dép^{nts}	24 300 908	25 500 000	57 631 925	7 536 763	18 145 532
Surface 22 métropoles	1 374 000	19 507 714			
Dép^{nts} ruraux	53 020 000	48 462 286	109 528 425	16 443 797	39 590 129

Estimation Metha industriel France (160 unités 250GWh/FNSEA O.Dauger Bretagne Août 2023)

40 000 000

Estimation SGPE /GEDF/AFPAC + AFPG (Reimsdécembre 2023)

100 000 000

* Calcul ETNEF 40 départements

- Projet cible 2050

Estimation Enr thermiques 2050		TWh	
Géothermie de surface	Principe collectif	110	Calcul ETNEF 30% foyers en 2050
Autres PAC notamment PAC Air/Air		30	Remplacement 40% radiateurs électriques
PV Hangars	Principe collectif	16	Calcul ETNEF zones rurales
Autres PV Industriels/commercial	Principe collectif	50	Estimation
Méthaniseurs industriels	Principe collectif	40	Calcul ETNEF Zones rurales Metha Industrielle
Autres méthaniseurs		80	Données GRDF
Biomasse (Bois Energie)		120	Données SGPE
Biocarburants		135	Données CEREME
Pyrogazéification		90	Données GRDF
Total		671	



Les 6 demandes du courrier et du communiqué de presse

- ▶ **Moratoire de l'éolien terrestre, de l'éolien maritime et des champs solaires en zone agricole** dans l'attente d'une étude d'impact de la PPE3, demandée par de nombreux parlementaires le 28 avril et le 6 mai, du débat avec vote sur la loi de programmation énergétique des prochaines décennies et de la publication, après vote de la loi, du décret PPE3 pour la prochaine décennie
- ▶ **Stop au gaspillage d'argent public et à la destruction de l'environnement** générés par des appels d'offres lancés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) en contradiction avec les réalités énergétiques et économiques apparues depuis début 2023, notamment de surproduction de ces énergies
- ▶ **Prise en compte des énergies vertes thermiques renouvelables** dans la loi de programmation et le décret PPE3, notamment la géothermie de surface, les pompes à chaleur, les réseaux de chaleur, le biogaz, la biomasse et le PV en grande toiture qui contribuent à un mix énergétique durable, juste, équilibré, souverain, protecteur de notre réseau électrique, respectueux des territoires et des dépenses publiques
- ▶ **Intérêt supérieur majeur de réduction du coût de l'électricité** qui, depuis 15 ans, a doublé pour les particuliers et triplé pour les entreprises, ce qui implique d'entreprendre toutes les actions d'économie, en commençant par supprimer les coûts inutiles et avérés de l'éolien et du solaire en France
- ▶ **Prise en compte de l'avis des élus et des enjeux de développement des territoires** ruraux ou littoraux, en mobilisant au sein d'un guichet unique, à l'échelle départementale, les compétences disponibles des Syndicats départementaux de l'Énergie, des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) ou des Territoires d'industrie.
- ▶ **Reprise totale de la PPE3 avec au préalable une loi de programmation** à l'horizon 2060 qui s'appuiera notamment sur une étude d'impact préalable à l'investissement public, sur des bases rationnelles et solides : une évaluation socio-économique qui compare les performances et impacts techniques, économiques, sociaux et environnementaux des différents scénarii réalistes, avant d'orienter les investissements publics de plusieurs centaines de milliards d'Euros pour les prochaines décennies.